

2026/22

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de
Vendôme – Canton du Perche

Extrait du registre des arrêtés
Arrêté N°0019/2026

**Objet : Arrêté complémentaire de l'arrêté n°0017/2026 concernant la circulation des piétons
lors du festival de country**

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,

Vu la manifestation prévue le Samedi 06 juin 2026 pour le Happy Country Day 41/72

Considérant la demande de Mme Sylvie PASQUIER, Présidente de l'association Sargé Country sur Braye, de Mme Catherine LEROY, présidente de l'association Country dance en Vendômois et de Mme Nathalie PLESSIS, présidente de l'association Mustangs Dancers, concernant le festival de Country qui aura lieu le samedi 6 juin 2026 au boulodrome de Sargé sur Braye,

Considérant que la circulation des piétons sera amenée à être perturbée,

Afin d'éviter des accidents aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : En raison du festival de Country « Happy Country Day 41/72 » qui aura lieu le samedi 06 juin 2026 au Boulodrome de Sargé sur Braye et afin d'éviter tout accident, et dans le cadre du plan Vigipirate, la circulation des piétons sera interdite Chemin de l'Aulnaie.

Article 2 : L'accès des piétons au festival se fera par le centre bourg et le platelage, pour les personnes se stationnant dans le bourg. Pour les personnes se stationnant sur le parking situé chemin de l'aulnaie, l'accès des piétons au festival se fera par le chemin créé pour l'occasion.

Article 3 : le présent arrêté sera affiché et l'ampliation de l'arrêté sera faite à :

- Monsieur le major de la Brigade de Gendarmerie de Pezou.
- Mme Sylvie PASQUIER, présidente de Sargé Country sur Braye
- Mme Catherine LEROY, présidente de Country Dance en Vendômois
- Mme Nathalie PLESSIS, présidente de Mustangs Dancers
- SDIS 41

Sargé sur Braye, le 02 juin 2026

Le Maire,
Thierry WERBREGUE.

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Préfecture

le 02.06.2026

Et de la publication, le 02.06.2026

Le Maire,

Le Maire Adjoint,

Jean-Jacques Huon

